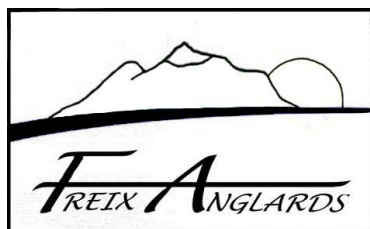


**Registre des délibérations du Conseil Municipal
de la Commune de
COMMUNE DE FREIX ANGLARDS**

Séance du 31 mars 2017

MAIRIE DE



L'an deux mille dix-sept et le trente-et-un mars à 18 heures 30 le Conseil Municipal de cette commune régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire au lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Patrice FALIES (Maire).

Date de la convocation: 23/03/2017
Conseillers en exercice : 8
Présents : 7
Votants: 7

Pour: 7
Contre: 0
Abstentions: 0

Présents : Monsieur Patrice FALIES, Monsieur Jean-Louis GUIBERT, Monsieur Nicolas PANIS, Monsieur Olivier ROUFFET, Monsieur Pierre MAYENOBE, Madame Aurélie BOURZEIX, Monsieur Joël DE MARTINO

Représentés:

Excusés:

Absents: Monsieur Jean-Yves CABAL

Secrétaire de séance: Madame Aurélie BOURZEIX



Objet : DE_2017_011 - Vote de crédits supplémentaires DM2016-005

Le Maire expose au Conseil Municipal que les crédits ouverts aux articles ci-après du budget de l'exercice 2016, ayant été insuffisants, il est nécessaire de voter les crédits supplémentaires et/ou de procéder aux réajustements des comptes et d'approuver les décisions modificatives suivantes :

FONCTIONNEMENT :		DEPENSES	RECETTES
		TOTAL :	0.00
		0.00	0.00
INVESTISSEMENT :		DEPENSES	RECETTES
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	22432.94	
2031 (041)	Frais d'études		22432.94
		TOTAL :	22432.94
		22432.94	22432.94

Le Maire invite le Conseil Municipal à voter ces crédits.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, vote en dépenses les suppléments de crédits compensés par les plus-values de recettes indiquées ci-dessus.



RF Préfecture d'Aurillac
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 10/04/2017 015-211500723-20170331-DE_2017_011-DE

Acte original signé électroniquement,
Rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le
10 avril 2017
et publié ou notifié le 10 avril 2017

Ainsi fait et délibéré les jour, mois, an sus dit,
au registre sont les signatures.

Le Maire
Patrice FALIÈS

RF Préfecture d'Aurillac
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 10/04/2017 015-211500723-20170331-DE_2017_011-DE